

PUCES *Couture* et *Loisirs Créatifs*

PARTICULIERS UNIQUEMENT

(Pas de vente de produits finis)

MAREST-SUR-MATZ – 22 mai 2022

Organisées par la Bibliothèque Municipale

Une bonne occasion de vider les étagères de votre atelier, vos armoires et tiroirs des surplus de matériels, et accessoires divers (ex : bois, papier, mosaïque, peinture, perles, tissus, mercerie, broderie, dentelles, laines, patrons, livres, revues, outils...) et d'en faire profiter celles et ceux qui ont l'âme créative.

NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITÉ - La date de réception du dossier ***complet*** fera foi pour l'attribution d'un emplacement en cas de surnombre par rapport aux emplacements disponibles.

LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES ET OUVERTES du 14 mars au 12 mai inclus

Le dossier d'inscription sera téléchargeable à partir du 14/03 sur le site internet <http://mairie-de-marest.e-monsite.com> ou pourra être récupéré sur simple demande au 03.44.76.03.75

Retournez le dossier complété et signé accompagné des copies de votre pièce d'identité recto-verso, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous n'habitez pas la Commune) et de votre règlement (à l'ordre du Trésor Public – Encaissement à réception). **Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.**

- Par courrier à MAIRIE – 14 route de Compiègne 60490 MAREST-SUR-MATZ
- ou directement dans la boîte aux lettres de la Mairie
- ou au secrétariat de Mairie le mardi de 10h à 11h30 ou le jeudi de 18h à 19h

Les organisateurs se réservent le droit de suspendre les inscriptions avant le 12 mai par manque de place ou d'annuler la manifestation faute de participants ou si les règles sanitaires en vigueur l'imposent. Dans les cas cités ci-dessus il sera procédé au remboursement des sommes perçues.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les organisateurs se réservent le placement des participants, en fonction de leur nombre, soit au rez-de-chaussée soit au 1^{er} étage, sauf pour les personnes à mobilité réduite (à préciser lors de l'inscription) qui seront d'office installées au rez-de-chaussée. Il n'y aura aucune modification le jour de la manifestation.

Les tables seront installées et porteront le nom des participants. Des chaises seront à disposition dans la salle. **Installation à partir de 7h30 – Ouverture des portes au public à 9h**

Le stationnement des exposants sera interdit devant la salle multifonctions, exception sera faite pour le déchargement qui devra être rapide – le parking est à proximité.

La fermeture des portes aura lieu au plus tard à 18h, les exposants devront libérer les lieux pour 19h.

Les exposants s'engagent à repartir avec l'intégralité de leurs invendus. Il est interdit de déposer quoi que ce soit dans les containers de ramassage des ordures ménagères.

L'inscription aux PUCES couture et loisirs créatifs vaut engagement des exposants à respecter, le règlement intérieur, les lieux, le matériel et les organisateurs.

Les organisateurs ne pourraient être tenus responsable de tout accident ou incident qui se déroulerait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre de la manifestation.

Si de nouvelles conditions sanitaires étaient imposées à cette période, elles seraient appliquées sans réserve à cette manifestation.

Toute l'équipe qui a hâte de vous retrouver, vous remercie de votre attention et de votre compréhension.